

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

5 février 2026

---

**PROTÉGER L'ALIMENTATION DES FRANÇAIS ET DES FRANÇAISES DES  
CONTAMINATIONS AU CADMIUM - (N° 2430)**

Commission	
Gouvernement	

N° 27

**AMENDEMENT**

présenté par

M. Tryzna, Mme Minard, Mme Corneloup, Mme Duby-Muller, M. Duparay, Mme de Maistre,  
M. Brigand, M. Ray, M. Lepers et M. Ceccoli

-----

**TITRE**

Rédiger ainsi le titre :

« instaurant une interdiction générale des engrais phosphatés au cadmium sans solution alternative. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'intitulé actuel ne reflète pas fidèlement la portée réelle du dispositif proposé, qui instaure une interdiction générale des engrais phosphatés contenant du cadmium sans prévoir de solutions alternatives ni de mesures d'accompagnement. Le présent amendement vise à assurer la sincérité et la transparence de l'intitulé au regard du contenu de la proposition de loi.